Un conseiller de Woerth réclame 5 millions à Rue89 pour diffamation

20/10/2010 à 21h14

Eric Le Moyne de Sérigny, conseiller bénévole du ministre du Travail Eric Woerth, poursuit le site Rue89 en diffamation, demandant 5 millions d'euros de dommages et intérêts, a annoncé mercredi le site d'information.

"Ce proche d'Eric Woerth et +ami+ de Nicolas Sarkozy poursuit en diffamation notre site, le directeur de la publication et le journaliste David Leloup pour un article paru le 28 septembre 2010 sous le titre: +Serigny, conseiller de Woerth, ange du paradis fiscal panaméen+", écrit Rue89 qui juge cette demande "astronomique pour une affaire de presse".

"Documents à l'appui, David Leloup, journaliste indépendant qui a publié plusieurs enquêtes sur Rue89, révélait dans cet article comment le conseiller du ministre du Travail avait été administrateur de sociétés off-shore basées dans des paradis fiscaux, et serait toujours administrateur de trois d'entre elles aujourd'hui", poursuit le site d'information.

Dans une enquête diffusée par France Inter en août dernier, M. de Sérigny avait été mis en cause à propos de la remise de la Légion d'honneur par Eric Woerth à Patrice de Maistre, gestionnaire de la fortune de Liliane Bettencourt.

Eric de Sérigny, dont le nom n'apparaît pas dans l'organigramme officiel du cabinet ministériel, est en effet un ami de Patrice de Maistre. Il s'était toutefois défendu de tout "problème déontologique" La remise de cette décoration est l'un des volets des conflits d'intérêts présumés avec la milliardaire, affaire dans laquelle M. Woerth est empêtré depuis plusieurs mois.

Le Parisien

Lire aussi la réaction de Pierre Haski, co-fondateur et collaborateur de Rue89